

## Abandonné puis fauché par une voiture sur l'autoroute.

Par sandra, le 03/01/2010 à 13:16

Bonjour,

Mon fils a eu un accident de voiture, il a été abandonné sur l'autoroute par ses cousins et il a été fauché par une voiture sur l'autoroute de Bruxelles. Il est aux soins intensifs.

On ne sait pas comment procéder pour les frais de transferts en France et les démarches vis a vis des responsables : le conducteur de la voiture et les personnes qui l'ont abandonné et provoqué cet accident ?

Par Tisuisse, le 03/01/2010 à 13:28

Bonjour,

Il vous faut impérativement prendre un avocat spécialisé dans ce type de délit.

Par ailleurs, et il le savait, la durée de survie d'un piéton sur autoroute n'exccède pas 20 minutes. Pourquoi n'a-t'il pas marché de l'autre côté des glissières de sécurité ? ne serait-ce que pour aller jusqu'à la borne d'appel la plus proche ? Que s'est-il passé exactment ? Votre avocat vous aidera aussi sur ce point là.

## Par sandra, le 03/01/2010 à 14:21

C'etait le jour de la Saint Sylvestre. Ils étaient tous ivres. Il n'a pas eu le temps, selon les dire de l'audition... Il s'est trompé de route et l'ont laissé sur le bas côté de l'autoroute, la 3eme voie. Il n'a pas eu le temp de se rabattre, vu son état, et il a été fauché 10 min après. Les personnes l'ont laissé là, sachant son état et l'esperance de vie/ Ils ont dit : "il se debrouillera bien pour rentrer." Ils sont autant responsables que la personne qui l'a percuté parce que ce sont eux qui ont provoqué son accident en le laissant là.

## Par jeetendra, le 03/01/2010 à 17:50

[fluo]Consultation gratuite à la Maison de l'Avocat située :

8 rue d'Angleterre à LILLE. Vous pouvez y rencontrer un avocat lors d'un rendez-vous qui vous est fixé par le secrétariat au numéro de téléphone suivant : 03.20.55.73.45 [/fluo]

Bonsoir, prenez contact avec l'Ordre des Avocats à Lille, vous aurez besoin d'un avocat dans cette malheureuse affaire, courage et bon rétablissement pour votre fils, bonne année 2010.